

Apprentissage

BTSa ME : Métiers de l'élevage : développement, production, conseil

*RNCP N°39685
Diplôme de niveau 5*



CFPPA
de l'Allier





Objectifs visés

Cette formation permet d'accéder à un emploi salarié de conseiller technique / technico-commercial dans des entreprises en relation avec l'élevage (exploitation, groupement de producteurs, coopératives, chambre d'agriculture, négociants, alimentation animale, inséminateur...), ou encore de s'installer.

Il est également possible de poursuivre votre parcours avec une licence professionnelle (Productions Animales – Conseiller en Elevage par exemple), un master, ou un cursus d'ingénieur.

Organisation de la formation

Formation en 2 ans :

- 55 semaines en entreprise
- 39 semaines de formation au CFPPA (1 365 h).

La formation est en cours de rénovation. Ce cursus remplace le BTSA Productions Animales.

- Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (test de positionnement, VAA).

Conditions d'inscription et prérequis

- Avoir un diplôme de niveau 4 (Bac, BP...)
- Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une entreprise en productions animales (groupement de producteurs, organisme agricole ou para-agricole, exploitation agricole).
- Sélection des candidats sur entretien.
- Public ciblé : jusqu'à 29 ans (sauf exceptions : RQTH, sportif de haut niveau ou créateur d'entreprise)
- Délai d'accès à la formation : au plus tard 3 mois après le début du contrat d'apprentissage.

Contenu de la formation

Capacités transversales :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Capacités professionnelles :

- Conduire des productions animales adaptées à notre territoire
- Piloter des systèmes d'élevages dans leurs diversités
- Organiser l'activité de production dans un contexte de transition agroécologique
- Répondre à une problématique zootechnique en situation réelle
- Accompagner le changement sociotechnique en collaboration avec notre réseau de professionnels



Modalités pédagogiques

- Apports techniques en présentiel avec des formateurs spécialisés
- Visites d'entreprises agricoles et para-agricoles/étude de cas concrets
- Pratique en élevage
- Interventions d'experts (en nutrition animale, génétique, vétérinaire,...)
- Valorisation des vécus en entreprise

Evaluation

PROJET DE SEMESTRIALISATION

Par semestre, chaque unité d'enseignement est évaluée par 1 épreuve. Pour obtenir le diplôme, il faut 10 de moyenne à ces évaluations. Une note inférieure à 6 dans un module ou une moyenne inférieure à 10 dans les modules professionnels (M4 à M8) sont éliminatoires. Il n'y a pas d'épreuve terminale, l'intégralité du diplôme est validé par la voie du contrôle continu.

Le candidat n'a pas la possibilité de valider uniquement des blocs de compétences.



Nos atouts

- Interventions de professionnels en zootechnie
- Voyage d'étude à l'étranger pour se professionnaliser et découvrir d'autres systèmes
- Approche par les filières animales (labels et certifications)
- Orientation principale bovins allaitants
- Etudes des systèmes de productions dans leurs diversités

Tarifs

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».

Retrouvez nos indicateurs de performance sur notre site internet :

Egalement disponible sur :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



La structure est engagée dans la démarche H+ :

Présence de référentes handicap, avec un suivi et des adaptations pédagogiques proposés si besoin. Les locaux sont partiellement adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

CFPPA de l'ALLIER

Château de Neuville
03000 Neuvy
www.agriallier.fr

Contact :

Chargée de recrutement
04 70 46 43 67
cfppa.moulins-neuville@educagri.fr

